



Auxiliaires de puériculture : CATÉGORIE B AU RABAIS LES AGENT·E·S NE SONT PAS DUPES !

Depuis de nombreuses années, la CGT revendique le passage en catégorie B des auxiliaires de puériculture et se félicite que ce sujet soit enfin abordé au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale.

En effet, ces professionnel·le·s de la Petite Enfance, détenteurs·trices d'un Diplôme d'État souffrent d'un manque flagrant de reconnaissance.

Ces professionnel·le·s ont des métiers à forte pénibilité et sont payé·e·s au SMIC en début de carrière.

Depuis de trop nombreux mois, elles et ils ont lutté contre la réforme des modes d'accueil. Pour autant, le décret publié en août dernier va, sans conteste, fortement dégrader leurs conditions de travail et la qualité d'accueil des enfants. **Aussi, le passage en catégorie B est plus que légitime.**

Mais c'est sans compter sur la malhonnêteté de ce gouvernement, qui une fois encore fait une promesse qu'il ne tiendra pas ! Car après étude du projet de décret seule la lettre de la catégorie change, pas les salaires ! Après une lecture attentive des projets de grilles indiciaires, la CGT ne peut que dénoncer la faiblesse des rémunérations de ce métier.

Métier, rappelons-le, à grande majorité féminine. Une honte pour un gouvernement qui se targue d'œuvrer pour l'égalité professionnelle femmes-hommes.

LA CGT EXIGE UNE RÉELLE NÉGOCIATION DES GRILLES INDICIAIRES AFIN QUE CES PROFESSIONNEL·LE·S AIENT ENFIN LA RECONNAISSANCE QU'ELLES·ILS MÉRITENT !

La Fédération CGT des services publics vous tiendra informé·e·s dès la publication des décrets des nouveaux montants de rémunérations et des conditions de reclassement sur ces nouvelles grilles indiciaires.

Gagnons sur nos revendications :

- 10% d'augmentation immédiate des traitements dans le cadre du statut de la Fonction publique territoriale ;
- 10% de postes supplémentaires immédiatement pour répondre aux besoins de toutes les situations pour un service public de qualité ;
- 10% du temps de travail consacré à la formation professionnelle.

J'ADHÈRE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Courriel : @

Collectivité (nom et département) :



Fédération CGT des Services publics

Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 55 82 88 20 - Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.spterritoriaux.cgt.fr

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !

